

***Autorisation de mise sur le marché à des fins de R&D
pour 10 sites industriels en Allemagne***

Lyon, le 22 septembre 2016 - AMOEBA (FR0011051598 - AMEBA) producteur d'un biocide biologique capable d'éliminer le risque bactérien dans l'eau, annonce aujourd'hui l'obtention d'une autorisation de mise sur le marché à des fins de recherche et développement en Allemagne pour 10 sites industriels.

L'autorisation a été délivrée par l'Institut fédéral allemand de santé et de sécurité au travail ; l'une des autorités européennes les plus strictes en matière de protection de l'environnement et des travailleurs.

D'ailleurs cette autorité, grâce aux nouvelles études et tests réalisés par AMOEBA depuis l'autorisation R&D française, a délivré une AMM sans restriction permettant le rejet du produit dans l'environnement.

Au global, des tests ont été effectués, ou sont en cours, sur plus de 20 sites industriels à travers l'Europe dans des secteurs d'activité très diversifiés.

*« Toutes les études réalisées par nos équipes depuis 2010 nous ont permis d'asseoir la sécurité et l'efficacité du BIOMEBA contribuant fortement à l'obtention de cet agrément. Cette application R&D à quelques mois de la demande d'AMM provisoire nous permet aussi de nouer une relation avec les autorités réglementaires allemandes afin d'appréhender leur approche du dossier. » souligne **Fabrice PLASSON, Président du Directoire d'AMOEB**A.*



A propos d'AMOEBA : Basée à Chassieu - France, AMOEBA développe un biocide biologique capable d'éliminer le risque bactérien présent dans l'eau (légionelle, pseudomonas, listeria, ...). Cette solution entièrement naturelle apparaît comme une alternative aux traitements chimiques traditionnellement utilisés dans le monde industriel et répond aux nouvelles réglementations en matière de rejets chimiques dans l'environnement. Sur un marché mondial des biocides chimiques estimé à 21 Md€⁽¹⁾, AMOEBA se concentre aujourd'hui sur le segment des tours aéroréfrigérantes industrielles (TAR) évalué à 1,7 Md€⁽²⁾. AMOEBA poursuit ses démarches réglementaires en vue de l'obtention d'AMM provisoire pour l'ensemble des pays européens pour l'application « Tours Aéroréfrigérantes ». AMOEBA est cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris et a intégré l'indice CAC® Small le 21 septembre 2015. Pour plus d'informations : www.amoeba-biocide.com.

(1) : Sources combinées par Amoéba venant des traiteurs d'eau, de Freedomia, d'Eurostat et MarketsandMarkets

(2) : Données Amoéba combinées à partir des sources : DRIRE 2013, Eurostat, ARHIA 2013



Contacts :

Amoéba
Lucile GAUTHIER
Chargée de Communication
04 81 13 05 62
lucile.gauthier@amoeba-biocide.com

Actifin
Ghislaine GASPARETTO
Communication financière
01 56 88 11 11
ggasparetto@actifin.fr